



11<sup>e</sup> semaine de conflit salarial

# On continue !



TCF Colombes

## car toujours besoin du rapport de forces

5 mai 2011

Dès le début des négociations Annuelles Obligatoires (NAO), nous avons organisé des Assemblées Générales, signé une pétition, rythmées par des distributions de tracts pour vous informer des propositions de la direction, des repères revendicatifs proposés par la CGT et de la plate forme unitaire.

Le conflit salarial a véritablement démarré le 17 février 2011 par le blocage intégral du site de Colombes et des actions similaires dans les autres établissements de TCF en réaction à la position de la direction qui refusait toute nouvelle proposition et déclarait les NAO closes.

Puis, il y a eu des manifestations dans le site, dans la zone Evolic, jusqu'à la mairie de Colombes, devant le siège à Neuilly, d'autres Assemblées Générales, le référendum sur les salaires, des investissements du 7<sup>e</sup> étage de Magellan, des collages de post-it ou de piranhas, de nouveaux blocages, une exposition festive des photos prises pendant le mouvement.

Malgré les congés scolaires de février et ceux d'avril, la mobilisation des salariés dépassait le tiers des salariés présents.

### Où en sommes nous aujourd'hui ?

Notre mobilisation et notre détermination dans la durée ont contraint la direction à faire une nouvelle proposition le mardi 26 avril 2011 :

- Le complément d'intéressement est porté à 300 €
- Une prime de 100 € , conditionnée à l'atteinte des résultats financiers 2011, serait versée à l'ensemble des salariés en décembre 2011

Ces éléments s'ajoutent aux mesures salariales déjà appliquées et sont accompagnées de la mise en place de négociations sur :

- La gestion des carrières,
- La gestion de la charge de travail.

La position de la CGT est la suivante :

- Aux revendications des salariés, maintes fois exprimées, de mesures sur les salaires, la direction exprime son mépris en répondant par des éléments non pérennes que sont les primes proposées.
- La direction de TCF a les moyens de remettre tous les salariés au travail et de mettre fin au conflit salarial en satisfaisant la revendication légitime des salariés, sur la base de la plate forme unitaire :
  - 2% en Augmentation Générale pour toute les catégories
  - 2% en Augmentation Individuelle
  - Intégration des éléments variables dans le salaire de base

Quant aux 2 négociations qui vont s'ouvrir à TCF, si elles font écho à une revendication de la CGT, nous savons tous que le meilleur moyen de les voir aboutir favorablement pour les salariés est en maintenant le rapport de forces.

**POUR CES 2 RAISONS, NOUS DEVONS POURSUIVRE NOTRE LUTTE !**

Dans notre tract CGT du 21 avril, nous abordions la question de :

## **Négocier un nouveau management salarial !**

Les 2 négociations programmées à TCF et celle sur la remise à plat de la politique salariale (notamment concernant la rémunération variable) au niveau du groupe sont l'aveu par la direction que les revendications de la CGT, depuis des années, de reconstruction d'une grille unique de salaires (pour toutes les catégories), avec des critères d'évolution négociés et connus de tous, sont légitimes.

Les salariés de TCF comprennent bien l'intérêt d'une telle grille de salaires, qui complète la revendication d'obtenir une Augmentation Générale pour toutes les catégories, en lui donnant de la cohérence dans le temps, ce qui permet de prévoir l'évolution de carrière de tous !

La direction l'a mesuré ... il reste encore un verrou à faire sauter.

**De façon à aider notre direction à s'améliorer encore,  
l'intersyndicale vous invitera à une  
Assemblée Générale la semaine prochaine !**

### **Extrait de la prise de parole de la CGT le 26 avril 2011 :**

Cette mobilisation est historique à TCF, dans le groupe en France dans la métallurgie pour un établissement et une entreprise à forte majorité d'IC.

Ce conflit n'est pas un conflit d'organisations syndicales contre la direction mais bien le conflit des salariés de TCF .

Après 11 semaines de lutte, la direction exprime son mépris envers les salariés avec sa nouvelle proposition.

Elle persiste à refuser de satisfaire nos revendications salariales, voire même de s'en approcher.